



IMPORTANT

Changement dans nos habitudes de collectes de déchets
Lire attentivement les documents de la CCPC distribués
dans votre boîte aux lettres.

PONT-À-MARCQ

Collecte des encombrants

lundi 20 février 2017

Ordures ménagères

le lundi,
chaque semaine

Merci de ne plus poser vos sacs d'ordures
ménagères sur le bac de tri sélectif

Merci de sortir vos bacs la veille après 19h

▲ Tri sélectif

(papiers et cartons non souillés,
bouteilles et emballages plastiques,
boîtes métalliques, briques alimentaires)

le lundi,

tous les 15 jours, soit pour 2017 :

2, 16 et 30 jan. / 13 et 27 fév. / 13 et 27 mars /
10 et 24 avr. / 8 et 22 mai / 5 et 19 juin /
3, 17 et 31 juil. / 14 et 28 août / 11 et 25 sept. /
9 et 23 oct. / 6 et 20 nov. / 4 et 18 déc.

Merci de sortir vos bacs le matin avant 12h

Déchets verts

(bio-déchets, tontes)

le mardi, chaque semaine
de mars à novembre

uniquement

le 3^{ème} mardi du mois,
en janvier, février et décembre

17 jan. / 21 fév. / 19 déc.

Merci de sortir vos bacs la veille après 19h

Verre



Nouveau ! Le verre se collecte désormais dans
les points d'apport volontaire, installés dans les
38 communes du territoire ou en déchetterie.

www.pevelecarembault.fr www.esterra.fr

0 806 900 116

A partir du 1er Janvier, vous devrez apporter le verre dans les points d'apport volontaire. Sur Pont-à-Marcq, il en existe 6 :



Domaine de Bulteau



Rue Pierre Bérégovoy
(Parking école)



Rue Mendès France



Rue Germain Delhaye
(parking salle des fêtes)



Rue du Maréchal
Leclerc (derrière église)



Avenue du Général
De Gaulle

Un Point d'Apport Volontaire sera également installé sur le parking d'Intermarché.

Toutes les informations sur www.collecte-pevelecarembault.fr